



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

N° 17 / DÉCEMBRE 2013

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Sommaire

Conseils communautaires

Les infos en bref

P. 4-5

Dossier

Tourisme et culture

Des investissements

importants

P. 6-7-8

Entretien

Catherine Hatier

Greffière à la Maison

de la Justice

et du Droit de Vauvert

P. 9

Portrait

Jacques Fages

Président directeur général

de Fages & Aiglon à Aubord

P. 10

Métier

Chantal Bastide

Chanteuse lyrique

P. 11

Zoom

Retour sur actualités

P. 12-13-14

Agenda

Concerts, marchés de Noël

P.15

Le port de plaisance de Gallician



Pages

3 **Edito** de la présidente Reine Bouvier

4 - 5 **Conseils communautaires** : Les infos en bref

6 - 7 - 8 **Dossier** : Tourisme et culture, des investissements importants. La requalification du port de plaisance de Gallician et la construction de l'École intercommunale de musique de Petite Camargue sur la friche de l'ancien collège à Vauvert s'intègrent dans la volonté des élus de poursuivre le développement de l'ensemble du territoire

9 **Entretien** : Catherine Hatier, greffière à la Maison de la Justice et du Droit. Forte de l'expérience de ses 35 ans passés au cœur de l'administration de la cour de justice de Nîmes, cette passionnée de 55 ans avoue être aussi très attachée aux relations avec les gens et au côté social de ses interventions

10 **Portrait** : Jacques Fages, PDG de Fages et Aiglon. Depuis plus de 100 ans, la société Fages & Aiglon à Aubord propose une très grande diversité de cuirs et de peausseries, des produits d'outillage, du caoutchouc et des articles de sellerie ou de maroquinerie. A sa tête, Jacques Fages, 78 ans, qui, selon la tradition, occupe le poste de « capitaine »

11 **Métier** : Chantal Bastide, chanteuse lyrique vauverdoise. Sa magnifique voix de soprano dramatique colorature a enchanté les scènes lyriques du monde entier et même si elle assure avoir perdu ses contre fa et ses contre mi, Chantal Bastide a gardé toute la puissance aérienne de sa voix et sa musicalité

12 - 13 - 14 **Zoom** : Tourisme, restauration scolaire, école de musique, Intermarché, etc.

15 **Agenda** : L'École intercommunale de musique de Petite Camargue en concert, les animations et les marchés de Noël, etc.



Dans ce numéro de décembre 2013, vous trouverez beaucoup de place consacrée à la musique. A travers son école intercommunale bien sûr, le bulletin publie le programme de ses concerts et animation pour les mois à venir. Nous levons également le voile sur le projet d'un bâtiment neuf destiné à accueillir cet important service culturel sur la friche de l'ancien collège de la Vallée Verte. Mais la musique,

c'est aussi la présence sur notre territoire de nombreux talents comme la cantatrice Chantal Bastide à laquelle un portrait est dédié. La culture en temps de crise, c'est tout le contraire de la résignation !

Pour autant, vous retrouverez vos rubriques habituelles, notamment autour du développement économique, cette préoccupation plus que jamais fondamentale. Il y sera naturellement question de nos entreprises, avec un coup de projecteur sur une société installée dans notre zone d'activités d'Aubord, mais aussi sur le port de plaisance de Gallician, atout touristique sous gestion publique, pour

lequel une requalification d'ensemble est programmée, prélude à une mise en tourisme et à une dynamique nouvelle.

Enfin, après avoir pendant des années harcelé la chancellerie de demandes afin que soit pourvu le poste de greffier, responsable de la Maison de la Justice et du Droit de Vauvert, nous avons enfin été entendus. Le ministère de la Justice avait en effet, en 2006, invité la Communauté de communes et le Conseil général à créer un poste de secrétaire d'accueil, engageant en contrepartie sa signature pour la mise à disposition d'un emploi de greffier. Las ! Sept années se sont écoulées pour que l'Etat remplisse son engagement, comme l'avaient fait pour leur part sans délai les deux collectivités locales. On peut espérer désormais que le service prendra une autre envergure afin d'aider les justiciables à affronter les situations litigieuses qu'ils subissent. En tout cas, le voilà désormais en ordre de bataille !

Reine Bouvier

Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue

Brèves infos...

Conseils communautaires en bref....



EHPAD de Beauvoisin

Signature des deux conventions pour formaliser le partenariat avec le CHU Carêmeau dans le cadre d'une direction collective. La première règle le transfert de l'emprunt contracté par la Communauté de communes pour la réalisation et l'aménagement de l'établissement, soit une somme de 5 130 000.00 €. La seconde concerne la mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers auprès de l'établissement autonome.

Emploi

Signature de la convention annuelle d'aide au fonctionnement et à l'animation de la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue. La Communauté de com-

munes contribue financièrement pour un montant de 41 109.40 €, déterminé selon le code de cotisation défini par les instances de la MLJ de Petite Camargue et appliqué à la population du territoire intercommunal, 24 182 habitants au 1er janvier 2013.

Ressources humaines

- Dès 2012, le conseil a décidé de recourir à l'apprentissage, considéré comme un enjeu national, en engageant un jeune étudiant. Ce dispositif est donc repris à l'occasion de cette rentrée 2013 avec trois nouveaux contrats d'apprentissages en alternance.

- Création d'un emploi de rédacteur territorial à plein temps. Le poste est prévu à 50 % pour assurer les missions de conseiller de prévention et à 50 % afin de seconder le responsable de la restau-

ration scolaire (plus de cent agents de service pour un nombre de repas/jour en forte progression encore cette année).

Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

- Vote des tarifs des cotisations trimestrielles pour la rentrée scolaire 2013/2014 de l'École de musique intercommunale de Petite Camargue correspondant à une augmentation de 3 € pour tous les élèves. Il est important de rappeler notamment que les activités de musique d'ensemble et les pratiques collectives sont également gratuites.

- Vote à l'unanimité du projet de construction de la nouvelle école de musique, présenté en séance par les architectes Françoise Bottero et Stéphan Hermet. Sous réserve, à la demande du

maire de Vauvert M. Gérard Gayaud et de certains élus vauverdois, de préciser certains aménagements concernant les places de parking et les palissades entourant les bâtiments. Un avis favorable avait été donné par les membres du Bureau de la Communauté de communes et par la commission Culture, dont le vice-président est Manuel Gabarri, pour la poursuite du projet. Les rencontres avec les services du Conseil général du Gard ont confirmé la possibilité d'une aide technique et financière du Département.

Tourisme

Tarification du port de plaisance de Gallician. Augmentation de 10 % du coût des locations d'amarrage des bateaux pour l'année 2014, après consultation de Voies Navigables de France. Les emplacements comprennent un branchement électrique sur prise individuelle de 06 ampères et l'eau potable. Les propriétaires désirant un branchement de 10 ampères paieront un supplément de 36,50 € par mois. Renouvellements de la convention cadre triennale avec l'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue et de la convention annuelle d'objectifs.

Finances

Inscription de nouveaux crédits nécessaires pour la section d'investissement d'un montant de 188 400.00€ correspondant à des travaux essentiellement sur les quatre déchèteries et sur la voirie ainsi que sur Pôle Emploi, et la Maison de la Justice et du Droit.

Environnement.

- Les élus ont autorisé Le SITOM Sud Gard de contractualiser avec Eco-Mobilier pour la gestion des déchets d'éléments d'ameublement et des déchets diffus spécifiques, facilitant ainsi la coordination de l'action et la mise en cohérence de la filière à l'échelle du Syndicat. Ce dernier reversera à la Communauté de communes les soutiens financiers apportés par Eco-Mobilier.

- Demande de subvention à l'ADEME

dans le cadre du projet de diagnostic du parc des déchèteries mené par le Conseil Général du Gard et de la volonté des Elus de poursuivre la réhabilitation de leurs structures. Il s'agit notamment de la mise en sécurité (glissières, garde corps amovibles), de la mise en place de signalétique adaptée et de l'amélioration des sites.

Développement économique

- Approbation des comptes-rendus annuels 2012 relatifs à l'opération d'aménagement de la ZAC Côté Soleil et du Pôle des Costières, présentés par la Ségard.

- Acquisition des lots 15, 16 et 20 cadastrés AY 158, Immeuble « Le Vauvert » 145, avenue de la Condamine à Vauvert au prix de 190 000 €. Son acquisition sera un investissement qui donnera de multiples possibilités, notamment celles de l'installation de services communautaires et, surtout, améliorerait la visibilité de l'EPCI en offrant un accès sur l'avenue.

- Approbation du principe de création d'une zone d'activités sur la commune

de Le Cailar, d'une surface de 9 200 m², située au Nord Est de la zone agglomérée, le long de la RD 6572. En vue d'accueillir notamment les futurs services techniques de la commune et une zone artisanale de proximité. Des études d'ingénierie et de démarches seront nécessaires pour cet aménagement et pour la construction d'un bâtiment d'ateliers artisanaux. Prévision de la création d'un lot de 2 000 m² environ pour la réalisation des ateliers municipaux.

Sécurité

Convention en vue de l'accueil, avec un tarif préférentiel, d'environ 14 gendarmes au Centre d'Hébergement, rue du Chaillot à Vauvert. Outre l'intérêt d'une saine gestion, ce projet présente l'avantage d'installer provisoirement, en basse saison, ces gendarmes sur la commune de Vauvert qui est reconnue zone de sécurité prioritaire. A titre dérogatoire, le tarif journalier qui pourrait être consenti pour une chambre double est de 20 € (dans le cadre d'une convention négociée avec les services de Gendarmerie).



Le tourisme et la culture sont l'affaire de tous. Si le tourisme est plus que jamais un levier de développement économique, le développement de cette activité de manière raisonnée et pérenne est une nécessité. Quant à la culture, la Communauté de communes gère depuis 10 ans l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue et se félicite de cet outil culturel majeur fréquenté par plus de 800 élèves, mais malheureusement devenu obsolète au fil du temps. La construction d'une nouvelle école de musique à Vauvert qui permettra un meilleur accueil et un enseignement exercé dans les meilleures conditions possibles et la requalification et la mise en tourisme du port de Gallician en vue d'étoffer le tourisme fluvial sont ainsi deux priorités importantes pour lesquelles les élus communautaires ont décidé d'agir.

Port de plaisance de Gallician

Le tourisme fluvial est un des axes structurants du Schéma Directeur Intercommunal de l'Economie du Tourisme et des Loisirs dont s'est doté l'EPCI en 2011. Il a commandé en 2007, une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la requalification du port de plaisance de Gallician dont il assure la gestion et l'exploitation. Cette étude a abouti à des pistes d'orientations stratégiques notamment liées au positionnement du port en tant que véritable interface de tourisme fluvio-terrestre en réseau avec les circuits de randonnées pédestres et les boucles cyclotouristiques. En effet, il est idéalement situé sur le canal du Rhône à Sète, au sein de la Petite Camargue, de ses paysages, de ses traditions taurines et de son terroir viticole. C'est dans ce sens que s'est monté le projet de sa requalification, sa mise en tourisme ainsi que son intégration dans l'opération « 8 Ports exemplaires en réseau sur le canal du Rhône à Sète » portée par le Conseil général. (Lire encadré).

La requalification par étapes

En septembre dernier, les cabinets Barbanson Environnement et CEREG ont présenté les conclusions des inventaires faune et flore réalisés depuis début 2013. Le cabinet Sofid, maître d'œuvre du projet, s'attelle désormais à définir un projet d'aménagement compatible avec ces enjeux de protection de la nature ainsi qu'avec les autres opérations et projets d'aménagement impactant le site : travaux de création du tronçon Gallician – Tour Carbonnière de la Via Rhôna menés par le Conseil général du Gard avec une ouverture au public au printemps prochain et les projets de déviation et de digue de protection contre les inondations portés par la mairie de Vauvert. Sur la partie portuaire, une cale de mise à l'eau, un dispositif de récupération des eaux grises et noires et deux emplacements péniches sont prévus.

Côté terrestre, point de départ des réseaux de randonnées et des différentes voies cyclables, les cheminements et stationnements seront revus en conséquence. L'ensemble du projet, évalué à 2 500 000 €, s'articule autour des objectifs de mise en tourisme du site, de performance environnementale, d'accessibilité et de développement, et de l'accueil d'activités économiques liées au tourisme fluvial.

Ports exemplaires en réseau sur le canal du Rhône à Sète

Ce projet d'envergure initié par le SCOT Sud Gard et porté par le Conseil général du Gard, a été labellisé par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Impliquée dès son lancement, la Communauté de communes de Petite Camargue a pris part aux travaux de définition de ce projet global de développement de la filière nautique à l'échelle du canal du Rhône à Sète. Ce sont ainsi 8 grands enjeux qui ont été définis visant tous à l'amélioration des services portuaires et au développement économique et touristique de la filière. Un projet qui se déclinera sur plusieurs années et dans lequel s'intègre d'ores et déjà l'opération de requalification et de mise en tourisme du port de Gallician.



Trois questions à... Franck Florent*

Quel est le contexte du réaménagement du port de Gallician ?

Le port de Gallician est un équipement vieillissant. Sa création et son aménagement actuels ont été pensés à une époque où le tourisme n'était pas encore considéré comme une véritable ressource économique. L'approche était donc avant tout utilitaire, et dictée par les impératifs de la concession d'exploitation délivrée par VNF (Voies Navigables de France). Aujourd'hui, les choses ont changé, et il est impératif de donner à l'interface terre/mer de notre territoire un nouveau visage, plus tourné vers l'économie touristique.

Comment la Communauté de communes va-t-elle procéder ?

Comme dans toutes les opérations techniques, notre Communauté de communes s'est entourée d'un maître d'œuvre spécialisé. Nous avançons assistés de professionnels expérimentés dans l'aménagement des zones portuaires, en concertation avec les élus de la commune, et à l'écoute des acteurs concernés. Cette assistance est d'autant plus nécessaire compte tenu de la complexité de la zone, (Natura 2000), et des contraintes qui nous sont imposées.

Quel sera l'impact économique pour le territoire ?

L'économie du tourisme fluvial est porteuse dès lors que le territoire est desservi par une interface terre/mer elle-même attirante. La Petite Camargue, au travers de ses acteurs touristiques a fait d'énormes efforts de structuration et de professionnalisation en conservant son authenticité. Le doter d'un véritable outil touristique mis au goût du jour est donc une suite logique. De plus, en rendant les abords de ce port plus accueillants, on peut également miser sur un afflux local qui dynamisera l'activité des prestataires les plus proches, d'autant qu'il vient en complément d'autres infrastructures innovantes (Voie Verte, Via Rhôna, ou encore réseau de sentiers de randonnée).

*Vice-président au tourisme et à la communication





Trois questions à ... Manuel Gabarri*

Pourquoi la Communauté de communes a-t-elle décidé de faire construire une nouvelle école de musique à Vauvert ?

L'école de musique de Petite Camargue accueille plus de 800 élèves et elle est un des fleurons de notre territoire. Mais elle est installée depuis plus de 20 ans dans les locaux d'une ancienne école de Vauvert de type Pailleron, ce qui à nos jours pose des problèmes de sécurité. Elle manque également d'espace et le coût de fonctionnement est devenu trop onéreux. La commune de Vauvert nous a octroyé un terrain sur l'ancienne friche du collège et depuis janvier 2013, les élus de la commission culture ont travaillé avec les services sociaux et culturels de Vauvert et du Conseil général pour aboutir à ce projet définitif. Le coût de réalisation est de 1 750 000 € HT.

Quelles sont les grandes lignes de votre projet ?

Ce projet de 800 m2 est constitué d'un grand hall d'accueil, de 15 salles d'enseignement artistique, d'une salle d'orchestre de 200 m2, avec des patios. La radio de Vauvert, Radio Système, y trouvera toute sa place puisqu'un studio y est prévu. Nous avons choisi une architecture sobre et moderne à la fois et avons opté pour une construction type modulaire, ce qui permettra une rapidité quant à sa réalisation.

Comment avez-vous choisi le cabinet d'architecte ? Et pour quelles raisons ?

Nous avons sélectionné trois cabinets d'architectes sur vingt six, et c'est le cabinet Stephan Hermet/Françoise Bottero qui a retenu notre attention. Leurs références en matière de construction d'écoles mais aussi de bâtiments culturels ont permis une bonne prise en compte de nos besoins. Toute l'équipe a été à l'œuvre pendant l'été car nous devons déposer l'APD le 30 octobre au Conseil général qui est aussi notre partenaire financier. Il devrait verser une subvention de 300 000 €.

*Vice-président délégué aux affaires culturelles et à la restauration scolaire

L'école intercommunale de musique de Petite Camargue

Créée en 1989, l'école intercommunale de musique de Petite Camargue, dirigée par Philippe Guyon, compte aujourd'hui 815 élèves et 25 professeurs. Depuis janvier 2013, la commission culture (3 élus de Vauvert, Paule Marcaire, Odile Moritz, Christian Cuvier ainsi que Jean Claude Lombard d'Aimargues, Franck Florent de Le Cailar, Renée Broye de Beauvoisin et Didier Lebois d'Aubord) a travaillé pour aboutir à ce projet. Un MAPA (marché à procédure adaptée) a été lancé avec le suivi d'un cabinet. Il a été demandé aux candidats de prendre en compte les normes acoustiques et environnementales optimales, en proposant des techniques de construction rapides et économe. L'aspect du bâtiment et son intégration ont aussi fait l'objet d'une attention particulière. Un travail a également été réalisé avec les services sociaux et culturels du Conseil général et de Vauvert afin d'intégrer au projet un axe fort sur l'opération.

Le projet d'architecture

C'est donc le cabinet d'architectes nîmois Stephan Hermet/Françoise Bottero qui a remporté le marché. Le projet d'architecture s'anime autour de quelques grands principes. Le projet est construit à partir d'un jeu sur les pleins et les vides, le bâti et les patios, comme le sont par analogie le silence et la musique. Son enjeu est de réussir à s'affirmer dans le quartier comme un équipement collectif structurant, présent sans appeler l'attention, en cohérence avec le contexte urbain hétéroclite. Le programme est mixte, constitué d'un accueil, de salles pour la formation de différentes pratiques musicales et d'orchestres ainsi que d'un studio. L'extension éventuelle de l'école de musique se ferait à l'étage, au regard de la superficie du terrain. Des patios apporteront des lumières naturelles dans toutes les pièces. De l'extérieur, le bâtiment se présente comme un parallélépipède simple, un volume sobre et discret. ■



Affectée à la Maison de la Justice et du Droit en septembre 2013, Catherine Hatier a pris ses fonctions le 1er octobre dernier. Forte de son expérience de greffière placée dans le Gard et le Vaucluse, cette nîmoise de 55 ans avoue être passionnée par ce métier, les relations avec les gens et le côté social de ses interventions.

Quel est votre parcours ?

Presque entièrement juridique ! Je suis entrée à l'âge de 19 ans comme agent administratif auprès des tribunaux de Nîmes en exerçant des postes très variés. Puis, en 2003, j'ai passé le concours de greffier à Montpellier. J'y suis restée 6 mois avant de revenir à Nîmes où j'ai été nommée « greffier placé » par le premier président de la cour d'Appel. Cela consiste à



effectuer des missions de trois mois ou plus devant les cours d'Appel du Gard, en Lozère et dans le Vaucluse. Les services surchargés ne manquent pas ! Et puis finalement, on m'a appelée à la Maison de Justice et du Droit de Vauvert. M. Yves Petit, greffier à la Maison de Justice de Nîmes et de Bagnols m'a formée à ce poste.

On avait annoncé à la Communauté de communes de Petite Camargue un greffier à plein temps. Or pour l'instant, vous n'êtes présente que trois jours par semaine. Pour quelle raison ?

Effectivement, je comprends cette déception ! On du estimé que cela était suffisant pour l'instant. Il

faut peut-être attendre que les choses se mettent en place, on verra par la suite si la situation évolue. De mon côté, je suis affectée au Tribunal de Grande Instance le reste du temps. Le travail ne manque pas non plus ! Le cas se présente aussi à Bagnols où le greffier Yves Petit ne tient une permanence qu'une journée par semaine. Mais vous savez, il y a quand même un certain changement depuis que j'exerce. Dorénavant, il y a un guichet unique de greffe qui permet, à la fois un accueil centralisé et un point d'entrée procédural pour les citoyens. Les démarches sont donc simplifiées et les conditions de travail du personnel de justice améliorées.

Quelles sont vos premières constatations sur la Maison de la Justice et du Droit de Vauvert ?

Auparavant, je n'avais que fait que très peu d'accueil pur. Je m'aperçois que les gens ici sont souvent perdus. En revanche, on a le temps de se consacrer à leurs problèmes. Ils concernent en majorité les affaires familiales : divorces, indexations des pensions alimentaires, interprétation d'un jugement. La délinquance, je la ressens moins qu'à Nîmes dans les ZUP. Je n'ai pas encore été confrontée par les problèmes de Zone sécuritaire.

Comment travaillez vous ?

Avec M. Yves Petit nous rencontrons les associations, nous allons dans les différents services de la Préfecture pour les problèmes de nationalité afin de répondre aux demandes de nombreuses personnes. Nous allons également aller au Tribunal d'Instance, à la Banque de France car il y a beaucoup de surendettement. Grâce à mes précédentes missions, j'ai pu établir aussi tout un réseau de contacts et cela m'aide énormément. ■



La maison de Justice et du Droit de Vauvert fonctionne sous convention partenariale avec notamment le Conseil général du Gard et la Communauté de communes de Petite Camargue.

Les intervenants

ADIL - Droit du logement, AGAVIP • Aide aux victimes, CIDFF - Droit de la famille, Délégué du médiateur de la République - Litiges avec les administrations, Conciliateur de Justice - Litiges civils, Avocats et avocats de l'enfant - Conflits avec l'administration.

Coordonnées : Mme Hatier, greffière ou Mme Vigroux, accueil, rue Emile Zola à VAUVERT Tél. 04 66 88 88 40

Les chiffres de 2012

Total des visites et appels : 3 481 dont 308 pour le droit de la famille (+ 33% par rapport à 2011), 221 pour le droit civil, 100 pour le droit pénal (+18%), 82 pour l'aide aux victimes et 69 pour le droit administratif (+58%).

La Communauté de communes vient d'éditer une nouvelle plaquette pour la MJD de Vauvert.

Portrait Jacques Fages

Président directeur général de Fages & Aiglon à Aubord

Depuis plus de 100 ans, la spécialité de la société Fages & Aiglon à Aubord propose une très grande diversité de cuirs et de peausseries sans compter les produits d'outillage, du caoutchouc et des articles de sellerie ou de maroquinerie. A sa tête, Jacques Fages, 78 ans, qui, selon la tradition, occupe le poste de « capitaine ». Avec à ses côtés son neveu Michel Fages. Histoire d'une saga familiale gardoise sur quatre générations.



Le temps des cordonniers

Tout a commencé en 1894, au 2 rue Nationale à Nîmes où le grand-père Eugène Fages, très vite rejoint par son fils Jules, crée la société Fages père et fils. « A l'époque on fournissait le cuir et les peausseries surtout aux cordonniers pour la fabrication des chaussures et des brodequins. Mon grand-père faisait la tournée des villages aux alentours », raconte Jacques Fages. L'affaire marche si bien qu'un dépôt de chaussures en gros est créé en Avignon, Louis Aiglon, un ami de la famille prend la direction : Fages & Aiglon était né. Cela a duré 70 ans. D'autres sites suivent : Marseille, Cholet et des succursales à Alès, Bordeaux. Dans les années 1980, ce sont près de 38 personnes qui travaillent sous la bannière Fages & Aiglon. L'un des plus gros clients est le fabricant de chaussures ERAM.

Ne pas être fataliste

Mais lorsque la concurrence des grandes surfaces et du « made in Asie » s'installent

en France, la société est obligée de « réduire la voilure ». Les dépôts d'Avignon et de Marseille ferment leurs portes, les succursales aussi. « A Cholet par exemple, on est passé de 70 000 paires de chaussures fabriquées par jour à 2 ou 3 000. C'est comme ça, dans la vie il faut savoir s'adapter, ne pas être fataliste. On peut pleurer, rire, c'est comme ça ! ». Etonnant Jacques Fages. Ni remords, ni amertume ne viennent ponctuer son discours. Bien au contraire, une étonnante énergie souligne ses propos. « J'ai dirigé le site de Marseille pendant 40 ans, c'était une place de négoce très importante. Mais je n'y ai passé que 10 week-ends en tout ! Mes attaches étaient à Nîmes et à Vauvert où j'habite avec mon épouse depuis 20 ans. Mes passions : le tennis et la taumachie ! ». Celle du cuir en plus.

Le plaisir du cuir

C'est en 1990 que la famille Fages déménage la société à Aubord, Zac de la Grand'Terre, après les inondations de Nîmes en 1988. « Depuis 25 ans environ, sous l'impulsion de mon neveu Michel, notre activité dans l'orthopédie se développe de plus en plus tout en maintenant les autres secteurs, comme la cordonnerie, la sellerie et la maroquinerie artisanale ». Si la maison ne compte plus qu'une douzaine de salariés dont 2 à Cholet, la passion du cuir, la base de ce métier, n'est pas prête de s'éteindre dans la famille. Michel Fages, directeur adjoint, s'associe avec son oncle Jacques pour la décrire. « Quand on touche un morceau de cuir ou de peausserie, si on ne ressent rien, alors il vaut mieux faire autre chose ! Pour nous, même après des années, il y a toujours ce vrai plaisir au contact de la matière ». ■



Métier Chantal Bastide

Chanteuse lyrique vauverdoise

Sa magnifique voix de soprano dramatique colorature a enchanté les scènes lyriques du monde entier et même si elle assure avoir perdu ses contre fa et ses contre mi, Chantal Bastide a gardé toute la puissance aérienne de sa voix et sa musicalité. Revenue vivre à Vauvert, elle guide des jeunes chanteuses et se prépare aujourd'hui à reprendre la « Norma » de Bellini, puis pour la première fois « Turandot » de Puccini, à presque 65 printemps,

Soprano dramatique colorature

Elle sourit doucement lorsqu'on lui demande, en bonne néophyte, ce que signifie colorature. « C'est la facilité de la voix à vocaliser dans les aigus. Au fil des années, la mienne s'est étoffée, est devenue plus ronde, plus large, d'où l'appellation de soprano dramatique colorature ». Chantal Bastide a donc fait évoluer son répertoire à intervalles réguliers, abordant avec succès les plus grands rôles de l'art lyrique. « La Fille du Régiment » de Donizetti, « Les Contes d'Offmann » d'Offenbach, « Mireille » de Gounod « La Traviata » de Verdi, « Manon » de Massenet, « Tosca » de Puccini ou encore « Nabucco » de Verdi. « J'ai eu la chance d'avoir cette possibilité de chanter ainsi dans les aigus. C'est un don de dieu et je suis très humble vis-à-vis de ça, mais j'ai quand même énormément travaillé ! ».

Premier prix d'art lyrique

Rien ne prédisposait Chantal Bastide à devenir cantatrice, si ce n'est une passion inébranlable pour la musique, Luis Mariano et Edith Piaf, des chanteurs à voix ! A 22 ans, elle quitte finalement Vauvert pour Paris où elle remporte au Conservatoire supérieur de musique un premier prix d'art lyrique et une mention spéciale du jury pour son interprétation de la scène « de la folie » dans « Lucia di Lammermoor » de Donizetti. C'est ainsi que les directeurs de théâtre la découvrent et l'invitent sur les scènes françaises. Puis elle se distingue très vite en Espagne, en Allemagne, en Italie également, mais aussi au Maroc, en Turquie et en Egypte. « J'ai toujours été merveilleusement accueillie. Avec le recul, je pense que je représentais la colorature française, entre Mady Mesplé et Nathalie Dessay ». Chantal Bastide n'a jamais eu d'agent, elle a conduit



sa carrière par rapport aux ouvrages qu'elle a eu envie d'interpréter et à ses deux enfants.

Des moments d'extase

« Le plus intéressant dans ce métier, a été pour moi de savoir jusqu'où je pouvais tirer ma voix, et je l'ai fait toute seule. ». Un métier qui peut se montrer tout à tour dur et cruel lorsqu'il faut « sortir » sa voix malgré tout, mais aussi plein de moments de pur bonheur. « Je parlais même d'extase. Cela m'est arrivé quelquefois, j'avais l'impression d'être totalement détachée, de flotter dans l'air avec ma voix ». Un métier difficile aussi dont les contraintes quotidiennes se sont envolées depuis que cette cantatrice a décidé d'arrêter la scène, ou presque. « J'ai redouté une sorte de traversée du désert, mais des jeunes chanteuses comme Valentine Lemerrier, cette jeune vauverdoise au talent immense, m'ont redonné le goût de chanter et de transmettre ma technique vocale. D'ailleurs, je la prépare avec d'autres pour une représentation de « Carmen » cet été dans les arènes de Vauvert ». Une autre façon de vivre le chant, une autre façon de mener sa vie. ■





Restauration scolaire

Le point sur la rentrée

Nouvelle augmentation des effectifs dans les 12 restaurants scolaires du territoire avec l'inscription de 2 634 enfants scolarisés. Moyenne journalière de 1 153 repas/jour en septembre et 1 134 en octobre, soit des augmentations de + 11,6 % et 10,2 % par rapport à 2012. Les repas sont réalisés dans 2 cuisines.

Fréquentation par commune : Vauvert, 345 repas/jour (+15 %) ; Aimargues, 337 repas/jour (+7 %) ; Beauvoisin, 269 repas/jour (+17,5 %) ; Aubord, 135 repas/jour (-2 %) ; Le Cailar, 109 repas/jour (+7 %). Année scolaire septembre 2012 – juillet 2013 : 147 103 repas soit 1 043 repas/jour soit + 6,6% / par rapport à l'année scolaire 2011-2012.

Nouveauté année scolaire 2013

Lancement du portail famille (près de 300 comptes ouverts en 15 jours et 1 500 repas réservés). Désormais, il est accessible sur le site Internet (www.petitecamargue.fr). Une réelle avancée pour ce service, dirigé par Nicolas Dardevet, qui gère actuellement près de 1 200 repas quotidiens, et pour les parents. Ils pourront, non seulement réserver en ligne, mais effectuer les paiements des repas par carte bleue. Rappelons qu'une application smartphone (www.cantineapp.fr) fonctionne depuis quelques mois avec succès. Elle permet aux parents du territoire de Petite Camargue de consulter les menus via cette application en sélectionnant directement l'école. Une première en France qui, depuis, a fait des émules. ■

Tourisme

Bilan de la saison 2013

(au 1er novembre 2013)

L'office de Tourisme voit sa fréquentation diminuer cette année avec une baisse d'environ 13% à ce jour. Il a accueilli 4 528 personnes contre 5 228 en 2012. En revanche les mois de mai, juin et août tirent leur épingle du jeu. Au niveau de la clientèle étrangère, on note une baisse des vacanciers belges, la clientèle allemande reste stable, les touristes espagnols sont plus nombreux. La baisse de fréquentation est également notable au Point Info de Montcalm. En effet : 1 622 passages contre 5 567 en 2012. On note une baisse de l'hébergement et une baisse du pouvoir d'achat des touristes français et étrangers. Les séjours sont plus courts et les réservations se font souvent à la dernière minute. En conclusion, malgré une baisse de fréquentation qui se veut générale, on peut cependant noter une recrudescence des recherches d'informations sur le web, en effet 17 935 visites reçues à ce jour sur notre site Internet contre 11 599 en 2012. ■



Les Lundis de bienvenue 2013

Cette année encore, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue et son équipe de prestataires, ont accueilli les vacanciers tous les lundis matin pour ses traditionnels pots de bienvenue. Cela fait maintenant 5 ans que se déroulent ces accueils dans le jardin de l'Office de Tourisme et ce sont 770 vacanciers qui ont été reçus et renseignés cette année autour de dégustations diverses. Certaines familles reviennent chaque année, ce qui montre l'engouement des gens pour ce genre d'animation. Les prestataires de loisirs quant à eux sont de plus en plus présents pour faire découvrir leurs activités. ■

Les manadiers au salon

Pour la 2ème année consécutive, les manadiers engagés dans la démarche Qualité menée par la Communauté de communes de Petite Camargue, en partenariat avec



le GAL (Groupe d'Action Locale) Vidourle Camargue, sont allés au Salon international des professionnels du tourisme de groupe et des réceptifs, à Paris, le 9 et 10 octobre derniers (3 963 visiteurs dont 15 % viennent de l'étranger). Pour améliorer la présentation de l'offre et l'adapter aux besoins de la clientèle, en étant plus offensif sur le plan commercial, la Communauté de communes a financé un « book » commercial réalisé par notre agence Stella'communication. Pari réussi ! De nombreux contacts ont été pris avec une réelle perspective de concrétisation en terme de ventes. 69 % étaient constitués par des agences de voyages et agences événementielles, organisateurs de séminaires, Tour Opérateur, réceptif et 28 % par des autocaristes. ■



La boucle cyclotouristique des Costières

23 km de routes «partagées» entre vélos et autos vont bientôt s'ajouter aux 17 km de la boucle cyclotouristique de la Camargue gardoise et aux 5 km de la Voie Verte pour former une boucle de 45 km. Sur ce parcours, la route paysagère de Générac à Franquevaux, la table de lecture des Clapiers sur la commune de Le Cailar et les ponts des Tourradons et de Gallician, apportent une véritable valeur environnementale. La fin des travaux de jalonnement est prévue pour fin la fin de l'année. La Communauté de communes bénéficie, pour la réalisation de cette boucle cyclotouristique,

d'un appui technique et financier du Service Déplacements doux du Conseil général du Gard et d'un appui financier du GAL Vidourle Camargue. ■

Tavaux d'aménagement et d'agrandissement de l'Office de Tourisme

L'activité de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue connaît une forte évolution depuis ces dernières années. La création d'une surface supplémentaire d'environ 27m² permet l'agrandissement de l'espace d'accueil et d'information au public, l'aménagement d'une cuisine nécessaire à la présentation des produits du terroir lors des pots estivaux de bienvenue et la création d'un local d'archivage pour la documentation touristique. Grâce à ces aménagements, c'est donc un tout nouvel Office de Tourisme qui accueillera les habitants et visiteurs dès la saison prochaine, confirmant ainsi la volonté de la Communauté de communes d'améliorer et professionnaliser l'accueil touristique en Petite Camargue. ■



Zoom

Retour sur l'actualité

Intermarché de Vauvert

L'ouverture de l'Intermarché de Vauvert début septembre, marque l'aménagement de la zone d'activité commerciale Côté Soleil en direction de Nîmes. Lors de l'inauguration, Reine Bouvier, présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue, a insisté sur le partenariat signé entre les élus locaux et le pôle emploi, avec le résultat suivant : 50 % des personnes recrutées étaient des demandeurs d'emploi, 80 % issus des communes de communauté : 25 de Vauvert, 2 de Beauvoisin, 2 d'Airargues et 3 du Cailar. Le reste des personnes embauchées provenant de villages alentours. ■



Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Une rentrée tambour battant !

Plus d'une centaine de nouveaux élèves se sont inscrits en septembre à l'école de musique. Ce qui porte à 810 le nombre total d'apprentis musiciens pour 25 professeurs.

La programmation 2013-2014 s'annonce riche avec la création d'un projet lyrique composé d'extraits d'œuvres de Bizet, de Massenet et de Mozart. Viviane Simon (professeur de chant choral), Dorothée Fontcouberte (professeur de violon et chef d'orchestre) ainsi qu'Olivier Heyte (professeur de chant) conduiront les répétitions tout au long de l'année et donneront 3 concerts durant la fête de la musique et le 2 juillet au centre culturel Aimé Giléni d'Airargues. ■

Big Band de Petite Camargue

Nouveau CD : « So Sweet Suite »

(disponible à l'école de musique à Vauvert). « La qualité des musiciens et de leurs interprétations, leur enthousiasme, l'excellente ambiance et la sympathie que j'ai pu ressentir à mon égard, m'ont motivé pour répondre oui à la proposition de Philippe Guyon d'imaginer 45 mn de musique pour l'orchestre qu'il dirige. ». C'est par ces mots que le compositeur de jazz Denis Badault présente le 5ème album CD du Big Band de Petite Camargue « So Sweet Suite ». Une réussite que le public, venu aux « Nuits du jazz » de Vauvert l'été dernier, a pu découvrir en écoutant plusieurs morceaux joués par le Big Band, accompagné au piano par Denis Badault en personne. ■



Rectificatif

Agir ensemble, N° 16 de juillet 2013. Dans l'entretien avec Sarah Perrier, ambassadrice du SITOM Sud Gard, il fallait lire en fin d'interview : « D'ailleurs, pour diminuer leur coût, un projet d'implantation d'un nouveau centre de tri près de l'incinérateur est en cours ». ■

L'agenda

Demandez le programme !

L'école intercommunale de musique de Petite Camargue en concert

Samedi 7 décembre 2013

Téléthon 2013 sur la place des Halles à Vauvert

Samedi 7 décembre 2013 à 14h30

Concert de l'ensemble à cordes des enfants et de l'ensemble de violoncelles
Maison de retraite « La Thébaïde » - Bernis

Mercredi 18 décembre 2013 à 16h00

Concert de l'ensemble à cordes des enfants à la crèche « L'île aux enfants » de Vauvert

Vendredi 20 décembre 2013 à 20h30

Concert « L'École de musique fête l'hiver »
Temple de Mus



Concerts 2014

Vendredi 24 janvier à 20h30

Concert de musiques actuelles
Salle polyvalente de Beauvoisin

Samedi 22 février à 20h30

Concert « Entre classique et jazz »
Salle Lapéran - Le Cailar.

Directrice de la publication :

Reine Bouvier

Rédacteur en chef :

Franck Florent

Rédaction et coordination :

Florence Castelnau-Mendel, chargée de communication

Conception, réalisation :

Stella' Communication (04 67 69 02 38)

Impression :

Impact Imprimerie (04 67 02 99 89)

Tirage :

12 500 exemplaires

Crédits photos :

Services de la Communauté de communes, Office de Tourisme, services des communes, Cabinets Hermet/Bottero et Barbanson

Environnement, Laurent Carrara, Simon Baudouin.

Dépôt légal à parution

ISSN : 1636-0516

N° 17 décembre 2013

Jeudi 27 février

Concerts pédagogiques pour les élèves du territoire

Vendredi 28 février

Concerts pédagogiques pour les élèves du territoire

Vendredi 28 mars à 20h30

Concert de l'orchestre symphonique avec violoncelles et harpes

Salle du Hangar - Aubord

Samedi 29 mars à 20h30

Concert de l'orchestre symphonique avec violoncelles et harpes

Temple de Vauvert

Concert des élèves

Vendredi 16 à 20h30

Samedi 17, dimanche 18 mai à 17h30

Salle Bizet - Vauvert

Vendredi 30 mai à 20h30

Salle Lucien Dumas - Airargues

Samedi 31 mai à 17h30

Salle du Hangar - Aubord

Dimanche 1er juin à 17h30

Salle Lapéran - Le Cailar

Dimanche 1er juin à 14h

Concours de batterie SONOR

Salle du Hangar - Aubord

Fête de la musique + projet lyrique

Vendredi 20, Samedi 21

et Dimanche 22 juin

Noms des communes en attente

Remise des diplômes de fin d'année

Mercredi 2 juillet

Pot de l'amitié

Ecole de musique de Petite Camargue à Vauvert

Stage de Jazz

Du lundi 7 au dimanche 13 juillet

Vauvert

Renseignements

Tél. 04 66 88 87 40

Site : www.petitecamargue.fr

Les marchés de Noël

Airargues : vendredi 20 décembre (16h30 à 20h30)

Noël d'Antan

Les musiques (le père Noël et ses lutins) viendront chercher les enfants à 16h30 devant les écoles. Crèche vivante à partir de 18h30 avec les élèves de l'école Notre Dame des Gardians à l'église St Saturnin. Sur la place de la mairie et dans la salle Brassens de 16h30 à 20h00, stands associatifs et particuliers, animations diverses

Vauvert : du samedi 11 décembre au mercredi 26 décembre

Expo-vente d'artisanat, sculpture, bijoux, chapeaux, Atelier et démonstration
Salle Jean-Jaurès

Ouvert les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 10h00 à 18h00

Ouvert le 24 et 26 décembre de 10h00 à 12h00



Samedi 14 décembre 2013

Animations de Noël « Festivités gourmandes »

Mardi 17 décembre 2013

Animation de Noël « Gant blanc »
Centre ville de 9h00 à 12h00

Samedi 21 décembre 2013

Animation de Noël « Pop lutin »
Centre ville 8h00 à 12h00

Gallician : mardi 24 décembre 2013

Animation de Noël. Dans le village 14h00 - 17h00

Spectacle avec sculpture de ballons, tour de magie avec patoche et jeux avec la participation du père Noël. Distribution du goûter offert par les commerçants aux enfants inscrits.

Renseignements

Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Tél. 04 66 88 28 52

Site. www.camarguecostieres-tourisme.fr

AIMARGUES - AUBORD - BEAUVOISIN - LE CAILAR - VAUVERT

www.petitecamargue.fr

